**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 87 (1989)

Heft: 3

**Rubrik:** Mitteilungen = Communications

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Conférence européenne de l'OMS sur les soins infirmiers et les sages-femmes (Santé pour tous)

Pour la première fois en Europe s'est déroulée à Vienne du 21 au 24 juin 1988 une conférence de l'OMS sur les soins infirmiers et les soins obstétricaux. Toute la région OMS Europe était représentée par des délégations des 32 pays membres. Le travail s'est fait sous forme de conférences le matin et de groupes de travail l'après-midi. Les échanges d'idée furent très riches. Nous vous livrons quelques aspects des questions qui ont été soulevées sous forme de citations de rapports ou résumés de la Conférence qui nous ont semblés les plus intéressants:

«La Conférence de l'Organisation mondiale de la santé est convaincue que les gouvernements européens doivent prendre pleinement conscience du rôle que jouent les soins infirmiers dans le cadre de l'assistance sanitaire; elle recommande donc que l'on redéfinisse les futures fonctions des soins infirmiers à la lumière des changements intervenant au niveau de la société.» (1)

#### Changement du rôle professionnel

«Dans les services sanitaires de demain, les infirmières et les sages-femmes devront penser leur activité plus en fonction de la santé que de la maladie et l'enrichir de certaines valeurs et d'une dimension sociale et communautaire.

Jamais encore l'être humain n'a bénéficié d'autant de possibilités d'être créatif et efficace dans son travail. Mentionnons à titre d'exemple les énormes progrès de la technique médicale qui s'est toutefois développée, il faut bien le dire, au détriment d'une conception globale des soins. Etant donné que l'infirmière ne peut à elle seule avoir toutes les compétences requises dans ce domaine, elle doit être capable de collaborer avec les autres professions et être à son tour acceptée comme étant une professionnelle à part entière» (1).

Pour parvenir à ces buts les programmes de formation en soins infirmiers devront être restructurés de manière à privilégier la polyvalence du personnel soignant qui devra faire face aux besoins sanitaires de base de la population tant dans les secteurs hospitaliers qu'extra-hospitaliers.

#### Préparation et travaux futurs

«Les infirmières et les sages-femmes suisses ont activement contribué à l'élaboration de propositions en vue de développer la stratégie de l'OMS. Un rapport préliminaire rédigé par un groupe de travail de l'Office fédéral de la santé publique et la Conférence des directeurs sanitaires a en effet été remis à l'OMS en vue de la Conférence de Vienne. Il existe en outre un résumé des rapports présentés par les autres pays.

Il s'agit maintenant de faire en sorte que les débats se poursuivent dans tous les pays et qu'ils aboutissent aux changements souhaités. Les gouvernements appuient en principe la stratégie de l'OMS. Nous sommes appelés à élaborer des concepts réalistes et à travailler à leur application» (1).

#### Recommandations

Les dix recommandations qui vont suivre sont extraites d'un rapport sommaire du Bureau régional de l'Europe de l'OMS sur la Conférence de Vienne. Lorsque les expressions «infirmières» et «soins infirmiers» sont utilisés, ils englobent, le cas échéant, les sages-femmes et les soins obstétricaux. Les sages-femmes européennes ont manifesté leur déception de ne plus être mentionnée comme groupe professionnel dans les recommandations de l'OMS. Elles désirent être reconnues comme formant une profession indépendante.

Toutes les infirmières, leurs associations professionnelles, ainsi que les organisations non gouvernementales et les groupes bénévoles, devraient se faire les fermes défenseurs des politiques et des programmes en faveur de la Santé pour tous, aux niveaux national, régional et local.

Il faudrait mettre sur pied des services de soins infirmiers novateurs centrés sur la santé plutôt que sur la maladie, en utilisant des méthodes de travail appropriées et efficaces pour contribuer à des soins de santé primaires adaptés. Les gouvernements, les autorités sanitaires et les associations professionnelles d'infirmières devraient prendre des mesures urgentes pour éliminer les fac-

teurs qui freinent ce processus et établir ou modifier la législation et les règlements afin de permettre aux infirmières d'assumer leurs responsabilités en tant que travailleurs de première ligne, dans le cadre des soins de santé primaires.

3.

La pratique des soins infirmiers, selon la politique européenne de la Santé pour tous, s'appuie essentiellement sur les principes inhérents à l'approche des soins de santé primaires. L'accent devrait être mis sur:

- la promotion et le maintien de la santé, la prévention des maladies;
- l'engagement et le soutien des individus, des familles et des communautés afin d'accroître leur responsabilité quant à leur santé;
- des efforts actifs en vue de réduire les inégalités dans l'accès aux services de santé et de répondre aux besoins de la population, particulièrement les défavorisés;
- la collaboration multidisciplinaire et multisectorielle; et
- la qualité des soins et l'utilisation appropriée de la technologie.

4.

Tous les programmes d'enseignement de base devraient être restructurés, réorientés et renforcés en vue de préparer une infirmière généraliste capable d'exercer à l'hôpital comme dans un service de soins communautaires. Toutes les connaissances et compétences spécialisées qu'elle pourrait acquérir par la suite devraient être élaborées sur cette base commune, qui inclut des expériences d'apprentissage en secteur extra-hospitalier. Les candidats à la formation d'infirmière devraient avoir accompli un cycle complet d'enseignement secondaire (pouvant varier selon le pays) afin de satisfaire aux exigences de l'admission à l'université ou à d'autres programmes d'enseignement supérieur. Les directrices d'écoles d'infirmières et/ou des départements d'enseignement infirmier, ainsi que tous les professeurs de soins infirmiers et les directeurs de programmes de soins infirmiers, doivent être des infirmières.

5.

Les infirmières chargées de la gestion des soins et des services devraient fonder leurs soins sur les besoins de santé et la participation de la population, conformément à la stratégie régionale de la Santé pour tous, et devront tenir compte des facteurs suivants:

- tendances démographiques et épidémiologiques;
- environnement physique et social;

- problèmes liés aux modes de vie;
- valeurs et croyances culturelles et considérations éthiques;
- choix et options économiques;
- disponibilités d'effectifs qualifiés.

Les infirmières gestionnaires de soins infirmiers doivent jouir d'une autonomie professionnelle qui leur permette d'attribuer les ressources en respectant les principes de la stratégie de la Santé pour tous.

6

En vue d'assurer la collaboration de toute la population infirmière, des infirmières chercheurs devraient être nommées dans tous les comités de recherche qui s'intéressent à la santé ou à la recherche en santé, au niveau national et régional, et notamment dans les organismes comme le Comité consultatif européen sur la recherche en santé (CCERS).

L'OMS devrait conseiller vivement aux infirmières d'entreprendre des projets pilotes de démonstration de soins communautaires, susceptibles d'apporter des améliorations quantifiables dans les soins et de promouvoir l'utilisation efficace des ressources pour la santé de certaines collectivités.

La recherche en soins infirmiers doit désormais faire partie intégrante de tous les secteurs de la pratique infirmière en vue du développement de la pratique, de la formation et de la direction des soins infirmiers centrés sur la communauté.

Une part équitable des fonds existants devrait être disponible pour des projets de recherche en soins infirmiers.

7.

L'OMS, ses centres collaborateurs et les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, ainsi que les associations nationales d'infirmières, devraient mettre en place des systèmes d'information et développer la communication et la diffusion de l'information des résultats de recherche à l'aide d'un réseau national, régional et international. Il faudrait faire appel à la technologie moderne pour renforcer les liens entre les usagers et les autres groupes, les organisations et les instituts.

Q

Les soins infirmiers devraient être l'un des éléments essentiels des plans de santé nationaux fondés sur la stratégie européenne de la Santé pour tous, et les infirmières devraient participer au débat relatif à la planification sanitaire.

La législation relative à la pratique des soins infirmiers devrait reconnaître la contribution de l'infirmière à l'organisation, au développement et à la prestation des soins de santé. Elle devrait être formulée de manière à favoriser l'aptitude des infirmières à répondre aux besoins de santé de la population.

9

Compte tenu de l'évolution des tendances démographiques et de leurs incidences sur le développement des soins de santé primaires, il conviendrait de fonder la politique du personnel de santé sur le principe de la Santé pour tous. Cette politique devrait faire une place aux éléments suivants:

- un plan de recrutement du personnel in-

firmier élaboré en collaboration avec les infirmières, les administrateurs et les politiciens, et utilisant les données actuelles sur le personnel;

- des conditions de service et de travail susceptibles d'attirer et de retenir les infirmières qualifiées, et d'assurer l'utilisation adéquate du personnel infirmier et reconnaissant la formation continue en tant que facteur du déroulement d'une carrière professionnelle;
- un programme de formation continue accessible à toutes les infirmières; et
- des possibilités de conseil pour le développement personnel et la promotion professionnelle.

10.

Les infirmières, plus que tout autre groupe, peuvent exercer une influence considérable sur la population; aussi doivent-elles — individuellement ou par le biais de leurs organisations professionnelles — donner l'exemple d'un mode de vie sain, et notamment soutenir l'action concertée européenne antitabac et militer en faveur d'environnements de travail sans fumée. Des conseils devraient être dispensés à toutes les infirmières qui fument pour les inciter à cesser (2).

#### Bibliographie:

- Rapport d'Elisabeth Stucki dans «Journal de la Croix-Rouge suisse», sur la Conférence européenne de l'OMS sur les soins infirmiers et les sages-femmes (pp 23 à 26 de l'édition 1/88 du 18.11.1988).
- Rapport sommaire de l'OMS, Bureau régional de l'Europe (EUR/ICP/HSR 329 (S) 4387v) sur la Conférence européenne sur les soins infirmiers, Vienne, 21-24 juin 1988.



LE COIN DES LIVRES

#### «La maternité en Europe»

Rapport sur une étude. OMS, Bureau régional de l'Europe, Copenhague, 1988. 167 pages, Fr. 13.-, à commander aux Editions Hans Huber, Länggassstrasse 76, 3012 Berne 9.

De 1979 à 1984, un groupe d'études périnatales de l'OMS a mené une vaste enquête sur les soins périnatals en Europe. «La maternité en Europe» est le rapport final de cette enquête, et décrit les conditions dans lesquelles les femmes mettent au monde leurs

enfants. Puis les auteurs évaluent les renseignements obtenus et émettent des recommandations à l'adresse des autorités sanitaires, des soignants et des utilisatrices

Le questionnaire adressé à 31 pays portait sur les soins assurés par les services officiels et par les services parallèles, de même que sur les aspects administratifs et psychosociaux.

Les résultats sont présentés de façon claire, évitant le recours au jargon spécialisé. En effet, le bureau régional de l'OMS souhaite que ce rapport soit lu par un large public: il est destiné avant tout aux utilisatrices des services périnatals.

Pour nous sages-femmes, ce livre contient des renseignements très intéressants sur la situation actuelle. De plus, il nous invite à remettre en question certains de nos actes «de routine», montre des limites de la technologie obstétricale, et souligne la nécessité de la recherche scientifique en matière de soins périnatals. Voici un petit échantillon, prélevé à la page 103:

«Nul ne peut contester les contributions importantes de l'obstétrique moderne à l'amélioration des conditions des accouchement avec complications. Si l'on arrive à maîtriser la technologie de l'accouchement, à définir le rôle du personnel de santé et les types de soins, à la fois pour les accouchements sans complications et avec complications, et à trouver le bon dosage des connaissances médicales et sociales (y compris la connaissance par la femme de ses propres besoins), alors l'accouchement en Europe sera sur la bonne voie.»

Bonne lecture!

### 96e Congrès de l'Association suisse des sages-femmes

24, 25 et 26 mai 1989 à Morges (Foyer de Beausobre)

Journée de perfectionnement du 96e congrès de l'Association suisse des sages-femmes

La préparation à la naissance: vers de nouveaux regards...

#### Programme

Mercredi 24 mai Assemblée des délégués Jeudi 25 mai Journée de perfectionnement 9h00 Ouverture des portes, accueil, café, administration. 10 h 00 Accueil par la présidente de la section vaudoise: Renée Bally Introduction par les animatrices Lorenza Bettoli et Monica Herzig, de la Commission de formation permanente. 10h 15 Yvonne Preiswerk, anthropologue, «Sage-femme: une fonction sociale dans les sociétés traditionnelles de chez nous» Antoinette Corboz, médecin-psychiatre: «Et les pères...» Première analyse du questionnaire adressé aux couples ayant suivi une préparation à la naissance. 12h 30 Repas de midi 14h 00 Table ronde avec la participation de divers intervenants: - Sabina Manassi, pédagogie par le chant, audio-psychophonologue - François Chappuis, médecin accoucheur à Lyon, spécialisé en haptonomie, (science du toucher, de l'affectivité) - Anne-Marie Mettraux-Berthelin, sage-femme: «Rêve et réalité: préparation à la naissance et réflexothérapie lombaire» Un moment pour les questions après chaque intervention Débat et discussions. Présentation des ateliers du vendredi 26 mai et de l'excursion du 26 mai. Informations pour le banquet. 18 h 00 environ Clôture Dès 20 h 00 Banquet

#### Vendredi 26 mai

de 09 h 00 à 15 h 00 Excursion aux «Grottes de Vallorbe»

OL

de 09 h 30 à 13 h 00 Ateliers à choix, en rapport avec un sujet du Congrès:

- François Chappuis, médecin accoucheur: «Notions pratiques d'haptonomie»
- Anna Manz, sage-femme: travail corporel «Stimme-Stimmung» (avec la voix).
- Odile Amblet, sage-femme, sophrologue: «Prise de conscience du souffle et rencontre de l'autre à travers le toucher»
- Claire-Lise Coste, professeur de chant dans l'enseignement: «Chants prénatals»
- Elisabeth Chabloz, sage-femme, propose une table ronde avec échanges des expériences des sages-femmes donnant les cours de préparation à la naissance.
- Solange Extermann, sage-femme, propose quelques exercices en piscine (sous réserve de la disponibilité des piscines de Morges)
- Nahoé Curtet, sage-femme, propose un échange en rapport avec le questionnaire «Préparation à la naissance»

Pour des raisons d'organisation, ce programme peut encore être sujet à modifications. Dans le prochain journal, nous préciserons et détaillerons mieux les ateliers pour que vous puissiez vous y inscrire.

La possibilité de loger chez l'habitant a été prévue, pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez vous adresser à: Ruth Brauen, av. de Chailly 67, 1012 Lausanne, tél. 021 / 28 30 35

Inscription pour le Congrès	de l'Association suisse des sages-femmes	3
les 24, 25	et 26 mai 1989 à Morges	

	Ta	alon d'inscription		
Carte de fête	Perfectionnement des 25 e	et 26 mai 1989 (traduction	simultanée incluse)	
carte de lete	T Chection herricht des 20 t	25 mai	26 mai (1/2 jour)	
	Membres	☐ Fr. 80	Fr. 40	
	Non membres	☐ Fr. 120	☐ Fr. 60	
	Elèves membres	☐ Fr. 10	☐ Fr. 5	
	Elèves non membres	☐ Fr. 20	☐ Fr. 10	
Banquet	Membres	☐ Fr. 50		
	Non membres	☐ Fr. 60		
	Accompagnants	☐ Fr. 60		
Garderie	des 24, 25 et 26 mai	1/2 jour: Fr. 25		
		, renseignements et inscrij entre 17 heures et 19 heure	ptions auprès de Madame es de préférence.)	
Je voyage en	□ voiture □ train (Parking de Beausobre, environ 250 places)			
Nom		Prénom		
Adresse				
Téléphone		Section	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Date		Signature		
Les inscriptions u	Itérieures seront majorées de	ervation d'hôtel		
	Ta			
Réservation d'hôt	el du mai au _ nbres doubles: sir	mai 1989	Nombre de nuits:	
Catégorie d'hôtel		Standard		
	et petit-déjeuner: 🗌 Fr. 9 et petit-déjeuner: 🗌 Fr. 14			
Je viens en voitur	e en train			
Nom		Prénom		
Rue	NI	PA Localité		
Tél	Je désire partager m	a chambre avec		
Date		Signature		
Bulletin à renvoye	r avant le 20 mars 1989 à: O	ffice du tourisme, Grand-R	ue 80, 1110 Morges	

# Anmeldung für den Kongress des Schweizerischen Hebammenverbandes vom 24., 25. und 26. Mai 1989 in Morges

		Anm	neldetalon	
Festkarte	Weiterbildung	vom 25. und 26.	Mai (inkl. Simultanü	ibersetzung)
			25. Mai	26. Mai (1/2 Tag)
	Mitglieder		☐ Fr. 80	☐ Fr. 40
	Nichtmitglied	er	☐ Fr. 120	□·Fr. 60
	Schülerinnen		☐ Fr. 10	☐ Fr. 5
		Nichtmitglieder	☐ Fr. 20	☐ Fr. 10
Bankett	Mitglieder		☐ Fr. 50	
	Nichtmitgliede	er	☐ Fr. 60	
	Begleiter		☐ Fr. 60	
Kinderhort	am 24., 25. u	nd 26. Mai	1/2 Tag: Fr. 25	
	A comment of the comm		kunft und Anmeldur zwischen 17.00 Uhr	ng bei Madame Pernoud, und 19.00 Uhr.)
Ich reise im	☐ Auto ☐ Zug (ungefähr 250 Parkplätze beim Théâtre de Beausobre)			
Name			Vorname	
Adresse	= 1			
Telefon			Sektion	
Datum Diesen Talon bit	te bis zum 20. M	ärz senden an: Rı	Unterschriftuth Brauen, avenue o	
Datum Diesen Talon bit		ärz senden an: Rı	Unterschriftuth Brauen, avenue o	
Datum Diesen Talon bit	te bis zum 20. M	ärz senden an: Ri n Zuschlag von 1	Unterschriftuth Brauen, avenue o	
Datum	tte bis zum 20. M neldungen wird ei	ärz senden an: Ri n Zuschlag von 1 Hotelre	Unterschriftuth Brauen, avenue of the owner of the owner.	de Chailly 67, 1012 Lausanne
Datum	te bis zum 20. M neldungen wird ei	ärz senden an: Ri n Zuschlag von 1 Hotelre	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  eservation	de Chailly 67, 1012 Lausanne
Datum	te bis zum 20. Mai	ärz senden an: Ri n Zuschlag von 1  Hotelre  Anm bis N	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  eservation  meldetalon	de Chailly 67, 1012 Lausanne
Datum Diesen Talon bit Für spätere Ann  Hotelreservation Anzahl Doppelz	te bis zum 20. Mai	ärz senden an: Ri n Zuschlag von 1  Hotelre Anm bis N  Einzelzimmer:	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  eservation  meldetalon	de Chailly 67, 1012 Lausanne
Datum	te bis zum 20. Maiimmer:	ärz senden an: Ri n Zuschlag von 1  Hotelre  Anm bis N  Einzelzimmer:  Kat.A	Unterschrift uth Brauen, avenue of the content of the conten	
Datum Diesen Talon bit Für spätere Ann  Hotelreservation Anzahl Doppelz  Hotelkategorie: Doppelzimmer r	te bis zum 20. Mai	Hotelre  Hotelre  Linzelzimmer:  Kat.A	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  eservation  meldetalon  Mai 1989  —  Standard  □ Fr. 70	de Chailly 67, 1012 Lausanne
Datum	te bis zum 20. Maneldungen wird ein wir	Hotelre  Hotelre  Hotelre  Kat.A  Fr. 90	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  PSERVATION  Mai 1989  Standard  Fr. 70  Fr. 90	de Chailly 67, 1012 Lausanne
Datum	te bis zum 20. Maneldungen wird eineldungen wird eineldungen wird eineldungen wird eineldungen Mai immer:  mit Frühstück: it Frühstück: dem Auto	Hotelre  Hot	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  eservation  meldetalon  Mai 1989  Standard  Fr. 70  Fr. 90	de Chailly 67, 1012 Lausanne  Anzahl der Nächte:
Datum	vom Mai immer: mit Frühstück: dem Auto □	Hotelre  Hotelre  Hotelre  Kat.A  Fr. 90  mit dem Zug	Unterschriftuth Brauen, avenue of 0% berechnet.  PSERVATION  meldetalon	de Chailly 67, 1012 Lausanne  Anzahl der Nächte:
Datum	te bis zum 20. Maneldungen wird ein wir	Hotelre  Hotelre  Hotelre  Finzelzimmer:  Kat.A  Fr. 90  Fr. 140  mit dem Zug  PLZ	Unterschrift uth Brauen, avenue of 0% berechnet.  PSERVATION  Deldetalon  Mai 1989  Standard  Fr. 70  Fr. 90  Vorname  Wohnort  Wohnort	de Chailly 67, 1012 Lausanne

## 96. Kongress des Schweizerischen Hebammenverbandes

24., 25. und 26. Mai 1989 in Morges (Foyer de Beausobre)

Weiterbildung am 96. Kongress des Schweizerischen Hebammenverbandes

#### Rund um das vorgeburtliche Leben

#### Programm

Mittwoch, 24. Mai Delegiertenversammlung

Donnerstag, 25. Mai	Weiterbildung
9.00 Uhr	Türöffnung, Empfang, Kaffee, Tagungsbüro geöffnet
10.00 Uhr	Begrüssung durch die Präsidentin der Sektion Waadt, Renée Bally Einführung durch Lorenza Bettoli und Monica Herzig, Mitglieder der Weiterbildungskommission
10.15 Uhr	Yvonne Preiswerk (Anthropologin): «Hebamme: Eine soziale Funktion in unseren traditionellen Gesellschaften». Antoinette Corboz (Psychiaterin: «Und die Väter…». Eine erste Analyse der Fragebogen-Untersuchung bei Paaren, welche einen Geburtsvorbereitungskurs besucht hatten.
12.30 Uhr	Mittagessen
14.00 Uhr	<ul> <li>Rundgespräch mit Beiträgen von:</li> <li>Sabine Manassi (Gesangspädagogin, Audio-psycho-phonologin)</li> <li>François Chappuis (Geburtshelfer aus Lyon, spezialisiert in Haptonomie (Lehre des Berührens und des Gefühls)</li> <li>Anne-Marie Mettraux-Berthelin (Hebamme): «Traum und Realität: Geburtsvorbereitung und lumbale Reflextherapie»</li> <li>Nach jedem Beitrag können Fragen gestellt werden, und es ist eine Diskussion vorgesehen.</li> <li>Vorstellen der Workshop-Themen für Freitag, den 26. Mai und der Exkursion vom 26. Mai.</li> <li>Informationen zum Bankett</li> </ul>
ca. 18.00 Uhr	Schluss
ab 20.00 Uhr	Bankett

#### Freitag, 26. Mai

9.00 - 15.00 Uhr	Exkursion zu den «Grottes de Vallorbe»
	oder `
9.30 - 13.00 Uhr	Workshop nach Wahl, mit Bezug zu einem Thema des Kongresses:
	<ul> <li>François Chappuis (Geburtshelfer): «Praktische Übungen in Haptonomie»</li> </ul>
	<ul> <li>Anna Manz (Hebamme): Körperarbeit, «Stimme-Stimmung»</li> </ul>
	<ul> <li>Odile Amblet (Hebamme, Sophrologin): «Sich des Atems bewusst werden und den andren berühren»</li> </ul>
	<ul> <li>Claire-Lise Coste (Gesangslehrerin): «Vorgeburtliche Gesänge»</li> </ul>
	- Elisabeth Chabloz (Hebamme): Rundgespräch, Erfahrungsaustausch unter Hebammen, welche Geburts-
	vorbereitungskurse erteilen.
	<ul> <li>Solange Extermann (Hebamme): Übungen im Schwimmbad (sofern ein Schwimmbad verfügbar ist).</li> </ul>
	<ul> <li>Nahoé Curtet (Hebamme): Gespräch zum Fragebogen «Geburtsvorbereitung».</li> </ul>

Dieses Programm kann aus organisatorischen Gründen noch gewisse Änderungen erfahren. In der nächsten Nummer werden wir die Workshops eingehender vorstellen, sodass Sie sich einschreiben können.

Es gibt die Möglichkeit, privat zu übernachten. Für genauere Auskunft und für die Anmeldung wenden Sie sich bitte an: Ruth Brauen, avenue de Chailly 67, 1012 Lausanne, Tel. 021 / 28 30 35.